

Les subsides

\$107,000 pour assurer une formation dans le domaine administratif aux personnes manifestant des besoins spéciaux. Dans le cadre de ce projet, on insiste spécialement sur la formation dans le travail de bureau, et notamment dans le traitement de textes. La formation est axée sur l'informatique et ces méthodes novatrices se sont déjà révélées très profitables pour les jeunes stagiaires. Sur la côte ouest, au British Columbia Institute of Technology, la Caisse d'accroissement des compétences professionnelles a permis de mettre sur pied un nouveau programme de robotique; par ailleurs le Pacific Vocational Institute a puisé dans cette même caisse pour ouvrir un nouveau centre de formation en haute technologie.

● (1230)

J'ai cité ces exemples, monsieur le Président, pour montrer comment le gouvernement s'emploie dans les faits à assurer aux Canadiens une formation très technique afin que nous soyons en mesure de faire face à nos besoins futurs dans le domaine. En nommant les divers lieux où sont exécutés les programmes du gouvernement, j'ai voulu montrer que nous avons déployé nos efforts un peu partout dans le pays et que nous souhaitons donner à tous les Canadiens des possibilités concrètes de se trouver du travail.

J'ajoute à cela que la façon dont la Caisse d'accroissement des compétences professionnelles est exploitée constitue un excellent exemple de l'esprit de coopération qui règne entre le gouvernement et les provinces ainsi que les entreprises du secteur privé, nous l'avons déjà dit, et divers autres organismes, philanthropiques et communautaires, en vue de la réalisation d'un objectif national. C'est un programme complet qui touche toutes les phases de la vie communautaire, les entreprises publiques, privées et les organismes de charité.

Dans la préparation des jeunes gens qui sont sur le point de se trouver sur le marché du travail, il est essentiel de pouvoir prédire quelles compétences et quelles professions seront le plus en demande durant la prochaine décennie afin d'offrir une instruction et une formation adaptées aux besoins réels de notre économie. Pour bien faire, il faut savoir quels seront les besoins et où ils se manifesteront. Sans perdre cela de vue et en collaboration étroite avec les autres gouvernements, les syndicats et les entreprises, nous avons établi le système de projections des professions au Canada, le SPPC. Ce système doit servir à recueillir, traiter et diffuser des informations sur l'offre et la demande de travailleurs sur le plan professionnel.

Il s'agit de mieux planifier les ressources humaines, surtout en ce qui concerne les jeunes. Il s'agit de planifier en vue d'offrir des cours de recyclage aux gens qui n'ont que peu ou pas de compétences ou des cours de formation à ceux qui veulent acquérir certaines compétences et qui en ont besoin dans des secteurs où il faut des travailleurs possédant des compétences spéciales, et de les préparer à certaines professions bien entendu. C'est une méthode globale de gestion des ressources humaines et de l'emploi. Ce n'est pas du rapiéçage. C'est une méthode globale visant à résoudre complètement le problème qui revêt une importance cruciale pour l'avenir.

Je pourrais continuer à parler des efforts que déploie le gouvernement pour préparer les jeunes au monde du travail. Je suis heureux d'avoir eu cette occasion de parler d'un aspect et de prouver qu'il est extrêmement injuste, inutile et faux de

porter des jugements simplistes sur le travail du gouvernement et de le dénigrer.

Je pourrais encore parler des efforts du gouvernement. Ainsi, il n'y a pas plus de deux semaines, nous avons annoncé la création d'un nouveau programme de formation des jeunes. Grâce à des crédits de 30 millions, ce programme offrira aux jeunes une nouvelle forme de formation pendant une période maximum d'un an. Il vise à donner aux participants une formation théorique et une formation en cours d'emploi structurée et à leur faire acquérir une certaine expérience. Lorsqu'il entrera en vigueur, aux environs de la Fête du travail, il offrira aux jeunes une possibilité supplémentaire d'apprendre. Je sais que tous les députés s'inquiètent du sort des jeunes, tout comme le gouvernement. Si ce n'était pas le cas, cette journée d'opposition ne serait pas consacrée à ce sujet. Par conséquent, il faut donner un aperçu complet du problème.

L'avenir appartient aux jeunes dans notre grand pays. Nous sommes tous concernés par ce que devient notre jeunesse. Grâce au programme que le gouvernement a instaurés et à ceux qu'il instaure, nous veillons à ce qu'elle acquière les connaissances, les compétences et l'expérience qui les équiperont pour l'avenir.

Le président suppléant (M. Guilbault): Y a-t-il des questions ou des commentaires à propos des observations du député d'Eglinton-Lawrence (M. de Corneille)?

M. Taylor: Monsieur le Président, le député d'Eglinton-Lawrence a déclaré que le nombre de nouveaux dans le Programme national de formation a doublé en deux ans. Je crois que ce programme est entré en vigueur en 1982. Quand on part à zéro, doubler ne veut rien dire. Quand il n'y a qu'une personne, il suffit d'une autre pour doubler les effectifs mais s'il y avait 1,000 participants, on en aurait 2,000 en doublant ce chiffre. Le député pourrait-il me donner les chiffres qui prouvent que le nombre a doublé?

M. de Corneille: Monsieur le Président, je n'ai pas le communiqué sous les yeux mais je signale toutefois que le double de rien, c'est toujours rien. Dommage qu'on adopte une attitude aussi cavalière à l'égard d'une description assez complète, à mon avis, d'un programme très sérieux et global auquel sont affectés des fonds publics considérables et qui a été conçu avec soin par des fonctionnaires et le gouvernement, de façon à offrir une solide formation aux gens. En minimiser la portée, en faire peu de cas ou en parler sur un ton désinvolte n'est pas de mise ici. J'espère qu'on va s'en tenir là.

M. Taylor: Monsieur le Président, qui minimise l'importance de ce programme? Je veux tout simplement connaître les faits.

M. Beatty: Il dit qu'il les ignore.

M. Taylor: Je veux connaître le chiffre. Le député a-t-il mauvaise conscience? Je lui demande seulement de me donner le chiffre. Quel est le chiffre qui a doublé? Combien de gens se sont inscrits au programme de formation cette année? En 1982, en 1983? C'est tout ce que je veux savoir. Je ne minimise aucunement l'importance du programme, monsieur le Président. Je veux simplement connaître les faits. Le député n'a-t-il rien à répondre?

M. Fretz: Monsieur le Président, il est incroyable que la question posée par le député de Bow River (M. Taylor) n'ait pas obtenu de réponse. Toutefois, nous savons que ce n'est pas nécessaire si le député d'Eglinton-Lawrence ne veut pas.